

ALLAITEMENT DES VEAUX AU MILK BAR

Objectif

Le Milk Bar est un équipement d'allaitement des veaux, dont la conception de la tétine reproduit la tétée naturelle du veau.

Niveau de maturité : ●●●

Utilisé dans des
fermes commerciales



Crédit photo : alliance-elevage.com



Crédit photo : web-agri.fr

Description

La tétine du Milk Bar possède un clapet à l'intérieur qui assure un débit lent et constant. Au début de son utilisation, le débit moyen est de 1 litre en 3 minutes. Il augmente progressivement avec l'usure de la tétine. Il est donc recommandé de changer de tétine pour chaque nouveau veau. L'équipement d'allaitement est fabriqué dans un polyéthylène 100% UV stabilisé et approuvé pour la nourriture. Ce système d'allaitement existe sous différents formats : il peut être utilisé en niche individuelle (en forme de seau avec une seule tétine) ou en niche collective (en forme de bac avec plusieurs tétines : 3, 6 ou 10). La majorité des éleveurs qui sont passés du seau à tétine à ce système ont trouvé une amélioration des problèmes sanitaires et ont constaté nettement moins de tétées entre veaux.

Pour en savoir plus

[Élever les veaux au seau ou au Milk Bar ? | Réussir lait \(reussir.fr\)](http://reussir.lait.fr)

[2020 Allaiter des veaux au seau à tétine milk bar.pdf \(chambres-agriculture.fr\)](#)

[Le MILK BAR, un concept innovant pour élever ses génisses | FIDOCL Conseil Elevage](#)
[Seau Milk Bar MB 20 - 3.4 Litres - Farago France \(lecarrefarago.com\)](#)



Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.